

## PRECONISATIONS EMPLOI DU TEMPS

Quelques règles qui doivent présider à l'élaboration des emplois du temps :

- **Un emploi du temps est évolutif** au cours de l'année *en fonction des projets de classe, des programmations et des progressions* : il n'y a donc pas un emploi du temps annuel mais des emplois du temps qui se succèdent, par période ou par trimestre.
- **La durée des séances** doit être proportionnelle à l'âge des enfants : la progressivité doit être recherchée de la petite section à la grande section (5 à 10 mn en PS – 10 à 20 en MS – 20 à 30 en GS)
- **Les modalités de groupements** : il n'existe pas une seule modalité de groupement des élèves (groupes hétérogènes, groupes de besoin, groupes de parleurs, ½ classe, tutorat, individuel...). Ils sont constitués en fonction des compétences à travailler et des besoins de chacun des élèves ; le nombre d'enfants qui composent chaque groupe n'est pas défini par une règle arithmétique mais par les observations et les évaluations de l'enseignant. L'organisation retenue doit permettre de répondre au principal enjeu de l'école maternelle : l'accès à un langage structuré, varié et précis pour tous les élèves. Il est donc important d'instituer ces temps de langage dans l'emploi du temps.
- Les temps de regroupement, lorsqu'ils sont longs et collectifs, les moments d'attente, les activités autonomes sans objectifs précis ne permettent pas aux enfants qui en ont le plus besoin de progresser. Le temps consacré aux séances d'apprentissage en petits groupes doit être dense et conséquent.
- Chaque élève doit bénéficier quotidiennement au minimum d'une séance en groupe restreint dirigé par l'enseignant (groupe pouvant aller de 3 élèves jusqu'à une demie classe en fonction des besoins identifiés). Celui-ci doit prendre en charge *au cours de la journée* plusieurs groupes de taille et de composition variables, pour des séances brèves ayant des objectifs langagiers précis.
- **La sieste des petits** : les PS doivent être couchés le plus tôt possible après le repas dans la mesure du possible et réintégrer la classe lorsqu'ils sont réveillés.
- **Le temps de repos des MS n'est pas systématique, sauf pour quelques rares cas individuels.** Les MS ne doivent pas être une variable d'ajustement et être conduits de manière généralisée et systématique au repos, afin de permettre à un enseignant de faire de l'anglais ou de prendre un groupe en décroïsonnement. S'il y a échange de service et que l'enseignant de maternelle prend en charge les élèves d'un collègue pour l'anglais, ce dernier prend en charge les élèves de maternelle.
- **La récréation** ne doit pas excéder 30 minutes, habillage, déshabillage et passage aux toilettes compris. L'après-midi, la récréation n'est pas systématique et n'a pas lieu d'être pour les PS qui se réveillent, et ce particulièrement sur des journées courtes.

- **La collation** doit être prise, si elle persiste (fruits) dès l'accueil (avant 9h30) et n'est pas obligatoire. Elle doit permettre un temps d'apprentissage (participation des élèves à la distribution, la préparation, le rangement). Les anniversaires sont à regrouper en fin de mois.
- **L'accueil** est un temps de « passage », mais c'est également un vrai temps d'apprentissage du « devenir élève ». Créer du lien entre accueil et rituel. Lisibilité pour les parents : l'accueil est un temps réfléchi, préparé, organisé. Les horaires de l'école doivent être rappelés aux familles qui peinent à les respecter. On ne doit pas prolonger l'accueil sous prétexte d'attendre les derniers. Lorsque le temps d'accueil est écoulé, la porte de la classe doit être fermée si besoin.
- **Le « Rituel » du matin** doit être porteur de sens pour les élèves, différencié selon les âges, évolutif. Il est important également **d'aider l'enfant à se repérer dans le temps** et donc de rendre lisible le temps qui passe en fonction de son âge par un travail sur l'emploi du temps:
  - Pour les PS : « Temps vécu » (photos pour les plus jeunes)
  - Pour les MS : « temps repéré » (photos, symboles...)
  - Pour les GS : « temps construit » (réalisation de l'emploi du temps avec les plus âgés...)

Point 9 « espace-temps et langage » Site maternelle DSDEN 56

<http://www.ia56.ac-rennes.fr/jahia/Jahia/site/ia56/pid/19009>

- **Apprendre ensemble pour vivre ensemble** tout au long de la journée :
  - Méthodologie, autonomie, rangement...
  - Sens des apprentissages (programmations, projet de classe...)
  - Coopération, tutorat, entraide (projets de classe...)
- **Soins d'hygiène** : passage aux toilettes avec les parents avant d'entrer en classe. Passage progressif d'activités collectives vers des activités autonomes. - Le passage aux toilettes en fonction des besoins et de l'âge doit tendre vers une autonomie de l'élève et une anticipation de ce dernier. Passage aux toilettes pendant la récréation, avant de rentrer en classe.
- **Activités physiques** : 30 mn au moins par jour. Dans les classes multi-âges, les GS peuvent une à deux fois par semaine rejoindre le cycle 2 pour les activités physiques, dans la mesure du possible. L'EPS avec les plus jeunes doit se faire avec l'enseignant.

## Repères pour un emploi du temps hebdomadaire

Horaires	7h30 / 9h fin du sommeil	9h / 11h-11h30 mémoire à court terme active	11h30 / 13h-13h30 / 15h		15h / 18h mémoire longue active	Jour			
Données chrono-biologiques	Phase de réveil	Bonnes capacités d'attention Bonnes capacités physiques	Diminution progressive de la vigilance Moindre capacité d'attention et de concentration		Bonnes capacités d'attention et de concentration Bonnes capacités physiques				
Reconnexion	ACCUEIL	Réinvestissement Réactivation de notions Activités physiques possibles	Activités calmes	Sieste 1h à 1h30 pour les plus jeunes <i>(le plus tôt possible pour un réveil au plus tard à 15h)</i>	Activités de faible vigilance	APC (possible après une petite coupure sauf le vendredi)	lundi		
Bonne journée		Apprentissages nouveaux demandant attention et concentration et/ou bonnes conditions physiques		Repas			Temps de repos non systématique et seulement en cas de besoin pour les plus âgés <i>(qui n'excèdera pas 40 mn qui correspond à la première phase du cycle de sommeil à l'issu duquel le réveil est sans dommage)</i>	Réinvestissement des connaissances	Activités scolaires pouvant solliciter attention et concentration
Bonne journée			Activités culturelles ou d'éveil aux contenus plus ludiques, plus socialisants		Activités ne sollicitant pas de nouveaux apprentissages			mercredi	
Bonne journée			Activités physiques					jeudi	
Fatigue l'après-midi									

Un exemple de grille pour construire son emploi du temps

Option multi cycles une journée type matin				
	PS	MS	GS	CP
10 min	Accueil (évolutif) PE dans la classe (responsabilités)			Accueil auto. ou cour
10 min				Autonomie
10 min	Regroupement (évolutif) : rituel collectif			
5 min	Atsem	Rituel (évolutif) différencié		
20 min	Arts visuels ou DDM sciences Atsem		cahier d'autonomie	PE lecture compréhension
30 min	Agir avec son corps PE			Entraînement lecture aut
20 min	Jeux libres réinvestissement	Cahier d'autonomie *	Découverte du monde math PE	PE math
15 min	Récréation			Phonologie PE
15 min				Récréation
15 min	Lge PE***	Manipulation et motricité fine Atsem	Plan de travail individualisé	Mathématiques fichier
15 min	Jeux libres réinvestissement	Lge PE***		Plan de travail individualisé
20 min	Manipulation et motricité fine Atsem	Jeux libres réinvestissement	Lge PE***	
5 min	Bilan			

Option multi cycles une journée type après-midi				
	PS	MS	GS	CP
20 min	Sieste	Anglais sur 4 jours et un jour (projet de classe)		
30 min		Projet de classe (modules de sciences ou littérature ou pratiques artistiques et histoire des arts)		
15 min	Arrivée échelonnée PS Lge	Récréation		
35 min	Langage PE		Manipulation et motricité fine Atsem	EPS avec les C2
10 min	Regroupement Bilan comptine chant			Sortie (les élèves rangent au fur et à mesure des départs)
10 min	Activités aut. / Obs. pour le PE / Lge pour les PS / Remédiation...			
10 min				

Plans de travail en annexe \*

Modalités de groupement d'élèves variables \*\*\*

Emploi du temps support de l'animation multi-cycle avec la maternelle

Pascale Chapelain / Béatrice Burgaud 2014

## Autonomie des élèves

Plans de travail en annexe (\*)



**Activités de réinvestissement** : l'Atsem veille à ce que le matériel soit à disposition, intervient en cas de besoin, veille à ce que les élèves restent à l'activité choisie ou imposée sur un temps donné compatible avec leur capacité d'attention (court en début d'année), échange avec les élèves... Un système de tableau d'inscription peut-être mis en place.

- feuille blanche sur grande table avec outils plastiques et peinture (2 couleurs) : laisser des traces (fond à utiliser plus tard pour mettre en valeur une production, pour une couverture, un pavage...) 8 élèves sur le même support
- activités de motricité fine / manipulation de matériaux : modelage, découpage, collage (étalement, tailler, couper, façonner, déchirer, éparpiller...)
- espace livre
- jeux libres
- activités en lien avec la séquence de langage

**Activités autonomes avec inscription à la semaine** : les élèves s'inscrivent dans un tableau avec symbolisation des activités ou photo du modèle. Ils passeront tous dans chacun des ateliers. Ci-dessous des exemples autour de la notion d'algorithme de couleur 1/1

- réaliser un collier de perles en alternant 2 couleurs
- réaliser des boules de pâte à modeler 2 couleurs
- maxicolorado (perles à encastrier) / faire le tour (alterner 2 couleurs)
- remplir une surface collective (pavage) avec papiers 2 couleurs
- abaques 2 couleurs
- réaliser un cadre décoratif autour du texte en alternant 2 couleurs pour décorer la comptine
- réaliser une tour en alternant 2 couleurs de briques ...